

Solidarité

Volume 24, numéro 2, novembre 2002

Vers où nous mène la mondialisation ?

**En 1998, PHILIPS ferme
sa dernière usine au
Québec et la réimplante
au Mexique**

**En juin 2002,
PHILIPS annonce la
fermeture de ses 13
usines au Mexique
pour aller en Chine**

« Actuellement, on vit au Mexique une situation similaire à celle du Canada puisqu'on ferme des *maquiladoras* pour en ouvrir en Asie. Toute la pression à la baisse sur nos salaires provient de l'Asie. Le Mexique vit à son tour la crise de la mondialisation et de la *maquiladora*. Malgré que cette crise interne soit grande, ce problème concerne tous les travailleurs du monde entier. »

ANDRÉS BARREDA
économiste et professeur
à l'Université autonome
de Mexico



Le Mexique, une histoire pleine d'enseignements

On ne peut comprendre la complexité du Mexique actuel sans connaître son histoire mouvementée. Le Mexique est la terre de rencontre entre deux mondes : Européens et Indiens. C'est le lieu de tensions internes graves, menant à la révolte, voire à la Révolution. C'est un pays soumis aux influences étrangères, américaines notamment. Surtout, c'est la terre d'un peuple fier et indomptable.

Le Mexique est habité depuis au moins 20 000 ans, mais c'est seulement vers 3 500 av. J.-C. que l'on voit apparaître l'agriculture, source de sédentarisation et de civilisation. Au début, il y avait des villages, puis de grandes cités construites autour de temples et de pyramides et gouvernées par les prêtres, en tout ou en partie, telle la cité de Teotihuacan, que nous eûmes la chance de visiter.

Il y eut les Olmèques, les Toltèques, les Mayas, et combien d'autres oubliés par l'histoire. Par contre, les Aztèques y ont laissé leur marque plus directement, de la fondation de Mexico en 1325 à la colonisation espagnole en 1521.

Les Aztèques formaient un empire

guerrier, notamment pour des raisons religieuses, puisque leurs dieux exigeaient des sacrifices humains sous la forme de prisonniers. Empire à la fois bien organisé avec une armée, une administration, un système judiciaire, mais toutefois relâché, puisque les peuples soumis ne devaient souvent que le tribut, tout en conservant leur autonomie interne. C'est cet empire que les conquistadors de Cortés allaient détruire. Alors s'ouvre la période coloniale espagnole longue de trois siècles. Il y avait une très nette distinction entre la classe dominante européenne et la masse des Indiens, mais cela n'empêchait pas les métisages. Ces métis, pris entre les deux, étaient souvent mécontents de leur sort, déterminé en grande partie par les politiques de la métropole.

Lorsqu'en 1808, Napoléon mis la main sur l'Espagne, le Mexique fut laissé à lui-même et, après une insurrection, les conservateurs proclamèrent l'indépendance en 1821, pour ne pas avoir à se soumettre à la Constitution libérale de Cadix.

L'un des hommes les plus importants de l'histoire du Mexique au XIX^e siècle fut le président Benito Juárez,

d'origine autochtone, réformateur libéral de grand talent. Mais c'est également lui qui privatisa les terres communales, pour en faire de grandes haciendas, source de bien des maux.

Porfirio Díaz, qui régna de 1876 à 1910, est d'un tout autre style. Autoritaire et despotique, il concentra le pouvoir entre ses mains, développant l'administration, les chemins de fer et laissant les capitaux étrangers, surtout américains, exploiter le pays. Quant au peuple, notamment les paysans, qu'ils travaillent et se taisent.

À tel point qu'en 1910, la Révolution éclata, donnant lieu à de nombreuses péripéties. Mentionnons seulement le rôle des éleveurs du Nord, commandés par Pancho Villa, et celui des paysans du Sud, dirigés par Zapata. Les zapatistes du Chiapas s'inspirent de lui, comme à peu près tous les Mexicains d'ailleurs. Encore aujourd'hui, la Révolution est une grande source de fierté nationale.

Le Mexique contemporain est issu de cette révolution et de sa Constitution de 1917, laquelle donnait, en théorie, la terre aux paysans par son fameux article 27.

Ce sont les vainqueurs de la Révolution qui formèrent la nouvelle élite du Mexique, s'enrichissant au passage et formant le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) en 1929 (notons la contradiction).

La Révolution ne porta vraiment ses fruits que dans les années 30, sous la présidence de Lázaro Cárdenas. Il procéda à une importante réforme agraire et nationalisa le pétrole, entre autres. Encore de nos jours, Cárdenas est vénéré par une bonne partie des Mexicains. Malheureusement, le dynamisme révolutionnaire du PRI allait rapidement s'épuiser, comme nous le verrons dans les autres textes de ce rapport.



Mexico : La Place des trois cultures, aztèque, coloniale et moderne

PHILIPPE PERRON

L'actualité économique et politique, beaucoup de promesses et peu de réalisations

La vie politique mexicaine est on ne peut plus complexe, surtout lorsqu'il s'agit de comprendre les événements à compter du 20^e siècle. Après la Révolution, le Mexique a été dominé par le PRI de 1929 à 2000. Ce parti a toujours gagné ses élections grâce à des structures sociales de contrôle de la population et des pratiques électorales frauduleuses. En 1977, le nouveau président, Salinas de Gortali, initia des réformes pour augmenter la représentativité des partis minoritaires ainsi que la participation des citoyens. À partir de ce moment-là les choses ont commencé à changer, mais ce n'est qu'en 2000 que le candidat d'un parti d'opposition a pu être élu. En effet, Vicente Fox, du Parti d'Action National (PAN) remporta la victoire.

À son arrivée au pouvoir, le nouveau président déclare que ses priorités sont : la réduction de la pauvreté, l'amélioration des relations avec les États-Unis et l'instauration de la paix à l'intérieur du pays. En ce qui concerne le conflit au Chiapas, 53 postes militaires devront être abandonnés et la législation proposée par les Accords de San Andrés, rejetée par le Congrès en 1996, serait de nouveau présentée. Après la marche du commandant Marcos, accompagné de ses principaux lieutenants, à travers le Mexique et jusqu'à la capitale, où se sont rassemblées environ 150 000 personnes, les dirigeants zapatistes ont accepté de reprendre le dialogue avec le Sénat et le Congrès. Par la suite, Fox a annoncé des amendements à la Constitution incluant une législation protégeant les autochtones et les droits humains.

Toutefois, les représentants d'organisations civiles, rencontrés durant notre stage, nous disent qu'il n'y a pas eu tellement de changements et que les droits humains ne sont toujours pas respectés.¹

Au plan économique, depuis les années 80, le Mexique a dû amorcer un



Les promesses du président Vicente Fox

virage majeur, favorisant les mécanismes du marché plutôt que l'intervention de l'État. Nous savons que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale recommandaient aux pays du Sud d'apporter ces changements à cause de leur dette extérieure faramineuse. Mais en même temps, comme dans tous les pays en développement, le gouvernement mexicain a coupé dans les programmes sociaux, la santé et l'éducation, ce qui est catastrophique pour les populations. Le Mexique a adhéré à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), aujourd'hui appelé Organisation mondiale du commerce (OMC), a adopté l'ALÉNA et signé un total de 28 accords de libre-échange avec plusieurs pays d'Amérique latine et avec l'Union européenne. Ceci a eu pour effet d'insuffler un nouveau dyna-

misme à l'économie mexicaine qui reste toutefois relativement fragile, comme l'a démontré la crise du peso en 1994 et la récession de 1995.

Cependant, certains événements pourraient venir modifier cet état de choses. On mentionne la fragilité du système bancaire ainsi que certaines questions à caractère plus socio-politique, dont la poursuite du processus de démocratisation et les problèmes liés à la hausse de la criminalité, à l'écart des revenus entre les riches et les pauvres et à la question autochtone. La paix sociale dépendra en grande partie de la façon dont seront traités les travailleuses et les travailleurs. Avec la mondialisation, les multinationales invoquent la nécessité de réduire les coûts pour imposer des conditions minimales, réduisant un grand nombre de travailleurs et leurs familles à vivre dans des conditions extrêmement précaires. Les organisations syndicales démocratiques tentent de leur venir en aide en les informant, les éduquant et leur facilitant la possibilité de se syndiquer. Ce qui est scandaleux au Mexique, c'est qu'il n'y a pas d'assurance-chômage et que, sans emploi, le citoyen n'a pas droit aux soins de santé ; c'est comme s'il n'existait pas.

Comme on l'a vu durant notre stage, la situation politique et économique mexicaine est loin d'être rose, des problèmes sociaux pouvant surgir à plus ou moins long terme si les gouvernants continuent de suivre le diktat de la grande entreprise, avec la bénédiction de l'OMC et le silence coupable des organisations internationales.

MONIQUE PARENT

¹ En dernière heure, nous apprenons que la police a arrêté 27 paramilitaires, dont leur chef, responsables des assassinats d'une quarantaine de femmes et d'enfants réunis dans une église.

L'économie ALiÉNAnte du Mexique : 8 ans de misère !

L'ALÉNA ne fait que légaliser ce qui existait déjà en bonne partie depuis vingt ans chez les trois pays signataires. C'est donc un saut qualitatif qui s'est fait avec ce traité. Cela veut dire attacher, lier les choses pour que les structures économiques ne changent pas. C'est aussi l'assurance qu'il n'y aura pas de changements sociaux majeurs. Les penseurs du libre-échange disent que l'OMC et les traités vont créer, dans les constitutions, une loi du capital au-dessus de ces dernières. En fait, c'est obtenir un cadre légal international garantissant la « paix sociale » et avantageant le développement des capitaux sans aucune obligation de la part des entreprises. Un exemple concret de cette légalisation : une entreprise américaine gérait un dépotoir dans une ville du Mexique. La population s'est soulevée quand elle s'est rendu compte des dommages environnementaux et sanitaires que cette entreprise produisait. La municipalité a alors refusé d'émettre d'autres permis d'exploitation pour cette entreprise selon les lois de la protection de l'environnement du pays. L'entreprise a alors engagé des poursuites contre la municipalité en se servant du chapi-

tre 11 de l'ALÉNA. Résultat : la municipalité a perdu et a dû payer 16 millions de dollars.

Il est difficile de séparer les effets d'une politique néo-libérale et les effets du traité de libre-échange, puisque les résultats actuels viennent de la situation économique antérieure à l'ALÉNA. Depuis la signature du traité, les problèmes économiques et sociaux du pays se sont accentués. Le gouvernement mexicain prétend que ce traité est un succès. Les exportations ont triplé et, l'année dernière, les données statistiques démontrent que 150 millions de dollars de marchandises provenaient des manufactures. Donc, le Mexique, avec ce traité, s'est vu converti en pays exportateur. Cela a entraîné des investissements étrangers de l'ordre de 106 milliards de dollars. Cependant, ce qui devait être le moteur de l'économie mexicaine s'est avéré être un pétard mouillé. La raison est que les entreprises, environ 4200, exportent plus de 80 % de leurs marchandises ; il y a eu perte d'emploi et finalement, de 1982 à 2000 l'économie réelle a crû de seulement 0,32%. Nous constatons donc que l'économie nationale

n'est pas alimentée par ces investissements. Voici un exemple : la compagnie GM, avant l'ALÉNA, produisait 60 % de ses composantes au Mexique mais aujourd'hui, elle les importe de d'autres pays et les assemble dans les *maquiladoras*, ce qui naturellement, ne développe pas le secteur productif mexicain.

Pourquoi est-ce si important de développer ces traités pour les transnationales ? Elles visent à intégrer la division du travail à l'échelle internationale. Nous l'avons vu avec l'ALÉ, l'ALÉNA et peut-être la ZLÉA. Ce que nous remarquons dans ces traités, c'est que les droits des travailleurs sont loin de les préoccuper. Au Mexique, depuis les sept premières années du traité, les statistiques officielles disent qu'il y a eu 6,2 millions de nouveaux emplois en y incluant les emplois informels, c'est-à-dire, par exemple, la vente de la gomme à mâcher au coin de la rue. Or, la moitié de ces emplois ne sont pas assujettis à la loi mexicaine du travail. Donc, pas d'avantages sociaux, pas de salaire minimum, pas de vacances et de plus, l'assurance-emploi est inexistante au Mexique. On constate que c'est surtout le secteur manufacturier qui a bénéficié le plus de l'ALÉNA et des investissements étrangers, mais pourtant, dans ce même secteur, 4,2 % des emplois ont été perdus.

Les Mexicains se retrouvent devant un défi de taille, soit celui de faire comprendre à la population que leur situation est une des conséquences des traités de libre-échange. Ils doivent le faire en informant et en conscientisant les gens. Au Mexique, le Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC) s'en charge : il informe et éduque tout en luttant contre les préjugés, les idéologies ainsi que la pensée néo-libérale.



Militante et militants du Réseau mexicain d'action face au libre-échange (RMALC)

MARTIN CHRÉTIEN

L'invasion mondiale des corridors économiques

Le Plan Puebla-Panama

Le Plan Puebla-Panama (PPP) est un mégaprojet économique et géopolitique du sud du Mexique et de l'Amérique centrale. Il consiste principalement à construire un réseau autoroutier, ferroviaire et d'oléoducs reliant le Pacifique et l'Atlantique à travers l'isthme de *Tehuantepec*, point de passage terrestre le plus étroit entre les deux océans.

Instrument de réalisation de l'ALÉNA, poussé par le gouvernement américain pour affirmer son hégémonie dans l'hémisphère, le PPP vise à moderniser et à intégrer cette région dans des « corridors » de commerce international. Il est présenté par le gouvernement de Vicente Fox sous le couvert d'objectifs louables pour contrer la pauvreté, créer des emplois et endiguer le flux d'émigration vers le Nord. Cependant, le PPP permet davantage aux multinationales et aux investisseurs d'accéder aux richesses de ce coin du globe : pétrole, gaz, uranium, cuivre, eau (hydroélectricité), forêts (plantes médicinales, faune, bois d'œuvre), etc. Ce vaste plan d'occupation industrielle ne tient compte ni de l'environnement, ni des habitants (sauf en tant que main-d'œuvre bon marché) et a été planifié sans aucune consultation des 12 millions d'indigènes occupant les territoires convoités et propriétaires de ces richesses.

Pour ce faire, la Banque mondiale suggère au Mexique d'assouplir ses lois du travail, de diminuer les salaires et de réduire les obligations des compagnies, expropriant les paysans pour la construction des chemins de fer maintenant privatisés. Pendant ce temps, une violente répression s'abat sur les opposants de la région.

Depuis mai 2001, des centaines d'organisations de la société civile du Mexique et des régions touchées par le projet ont effectué un intense travail d'analyse collective et de cons-



Le Plan Puebla-Panama :
un projet néo-libéral dominateur.

truction d'un projet alternatif répondant réellement à la problématique vécue dans cette région et ce, dans une logique sociale des peuples méso-américains.

Un corridor même pour l'Asie (Kansas City/Singapour)

Depuis 20 ans, l'ouverture des marchés mondiaux vers l'Asie a amené les États-Unis à se doter de ponts terrestres et maritimes facilitant ainsi les échanges économiques intercontinentaux tout en s'assurant d'une main-d'œuvre bon marché et flexible. L'Asie s'est avérée l'endroit de prédilection pour les investisseurs avec ses 3,5 milliards d'habitants et son accès facile via le Pacifique. S'assurant d'un monopole presque total, les Américains ont emboîté le pas au marché européen en construisant des corridors de dépôt, de transport et de ventes à des points stratégiques partout sur le continent européen et asiatique.

Comment prend forme cette réorganisation mondiale de l'économie ? La conception et la réalisation des corridors économiques s'inscrivent à l'intérieur d'une nouvelle vision globale de libéralisation des marchés. Ainsi, par le biais de divers plans de développement économique, les investisseurs américains s'approprient le territoire et les ressources à des fins d'exploitation commerciale. En majeure partie initiés et financés par des inté-

rêts américains, largement appuyés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ces plans s'articulent autour de la construction de corridors qui affecteront la totalité des ressources humaines et écologiques de l'ensemble des pays en exerçant une pression à la baisse sur les salaires.

C'est ainsi qu'à coups de milliards de dollars, les transnationales planifient la construction d'autoroutes et de chemins de fer reliant les États-Unis aux pays d'Amérique du Sud et d'Asie, s'accaparant des terres exploitables et de la main-d'œuvre bon marché.

Que peut-on faire?

Au Mexique et dans les pays d'Amérique centrale affectés par le Plan Puebla-Panama, des milliers de personnes, engagées dans le développement de leur pays, se rassemblent et font connaître les effets dévastateurs de ce projet aux plans humain, social et écologique. Au Québec, nous devons aussi nous informer et sensibiliser nos concitoyens aux effets néfastes de ces « corridors économiques » d'appropriation des richesses à l'échelle de la planète.

S'INFORMER ET INFORMER !

Voir www.google.com et rechercher PLAN PUEBLA-PANAMA

MARIE-JOSÉE CARON
JULIE VALLÉE

L'appauvrissement des femmes mexicaines rime avec violence



Comité des femmes en lutte du Frente Auténtico del Trabajo

Les conditions de vie des femmes mexicaines se détériorent au fil des jours avec la privatisation des services de santé, les coupures dans les services sociaux et l'éducation. Pauvreté, discrimination, abus sexuel, violence conjugale ou encore conditions de travail difficiles entraînent la femme dans une situation précaire.

Pourtant un support gouvernemental mensuel est attribué en espèces à la femme pour l'éducation, la santé et l'alimentation (60 \$ US / mois pour une famille de quatre enfants). C'est la femme qui gère directement cette allocation. Un montant plus important est accordé aux femmes qui étudient. Mais le jour où la femme reçoit ce montant, elle est souvent victime de sévices de la part de son mari qui veut s'approprier cet argent. Plusieurs femmes victimes de violences conjugales se retrouvent à l'hôpital le jour de la réception de ce montant ou les jours suivants.

On a aussi entendu l'histoire de cette jeune fille refusant d'aller étudier au village voisin : elle devait s'y rendre à pied et craignait pour sa sécurité. Mais son père n'a pas porté attention aux craintes de sa fille, son seul intérêt étant l'allocation reçue pour les enfants aux études. La jeune fille s'est fait violer en chemin. Les programmes de support pour les femmes leur nuisent parce qu'elles se retrouvent dans des situations de vulnérabilité

envers leurs pères ou leurs maris.

Au nord du Mexique, à Ciudad Juarez, les travailleuses de *maquiladoras* rencontrent beaucoup d'obstacles discriminatoires : ne pas être âgées de plus de trente ans et passer des tests de grossesse pour assurer à l'employeur qu'après l'embauche, il n'aura pas à défrayer d'indemnité de maternité pour les prochains mois. Cependant plusieurs employeurs poursuivent ce processus après l'embauche.

Une travailleuse est arrivée trois minutes en retard à son usine. Elle s'est fait dire de retourner chez elle, mais on ne l'a jamais revue. Car à Ciudad Juarez, il y a de fréquentes disparitions. Depuis les dix dernières années, 284 femmes ont été assassinées. Y a-t-il une relation avec l'Accord de libre-échange depuis le milieu des années 90 et la montée de la violence envers les femmes ? Il faut préciser que 80 % des *maquiladoras* sont des usines américaines. Beaucoup de transactions se négocient sans oublier que Ciudad Juarez, ville frontalière, n'est pas seulement une zone de *maquiladoras*, mais aussi de drogue avec 500 bandes différentes de trafiquants.

Est-ce pour cette raison qu'il y a une recrudescence du tourisme sexuel ? Les exigences capricieuses de la clientèle cherchent des filles de plus en plus jeunes. Par ailleurs, les fem-

mes assassinées étant souvent retrouvées mutilées, les hypothèses sur le trafic d'organes et les vidéos pornographiques violentes commencent à se confirmer.

D'autre part, le gouvernement mexicain, avec son projet de Plan Puebla-Panama, veut ouvrir un corridor industriel, commercial et touristique dans le Sud du pays. Il y aurait des projets pour de futures *maquiladoras*. Cela signifie l'utilisation d'une main-d'œuvre bon marché. Les femmes du Chiapas sont déjà fréquemment victimes de harcèlement, d'agression sexuelle et de torture de la part des militaires. De même, la présence des militaires et des paramilitaires dans la région a entraîné le phénomène de la prostitution. Un deuxième Ciudad Juarez dans ce coin de pays empire-rait la situation des femmes.

Une chose est certaine, dès qu'il y a des enjeux économiques, les femmes sont les premières à en payer le prix. Le gouvernement mexicain et les entreprises étrangères présentes dans le pays se doivent de travailler de concert avec les groupes de femmes pour que cessent les discriminations (basées sur la couleur, l'âge, le sexe, la grossesse), les abus sexuels, le viol et la violence envers les femmes afin que ces dernières profitent pleinement des activités économiques du pays.

LISE GAUTHIER

Classe moyenne au Mexique, introuvable

Ordinairement, quand on va au Mexique, c'est pour se dorer la couenne sur le bord de la mer, que ce soit à Acapulco, Puerto Vallarta, Cancun ou ailleurs. Les Mexicaines, les Mexicains et les enfants du Mexique se promènent sur ces plages et tentent par tous les moyens de nous vendre des *Chiclets*, des vêtements, des bijoux, etc. Comme touristes, sans nous poser vraiment de questions, nous entrons dans ce jeu de l'offre et de la demande.

Mon stage CISO m'a permis de voir et de mieux comprendre ce que peut vivre ce peuple jour après jour dans la réalité mexicaine.

Ma première réaction a été de constater que ce pays est un immense dépotoir : il ne semble y avoir aucune politique sur l'environnement et la main-d'œuvre mexicaine se compare facilement à du bétail.

Saviez-vous qu'au Mexique, avec une population de 100 millions, près de 70 millions de personnes vivent dans la pauvreté et les programmes du gouvernement contre cette pauvreté n'atteignent que 20 millions d'entre elles ? Ces programmes sont minimes et le support est donné aux femmes, en espèces ou en services, pour la santé, l'éducation et l'alimentation, soit environ 60 \$ américains par mois et par famille de quatre enfants. Il faut noter que le salaire moyen au Mexique est inférieur à ce qu'un individu reçoit chez nous en prestations d'aide sociale et que le coût de la vie est similaire au nôtre.

Pourquoi une situation

semblable ? On serait porté à croire que les traités de libre-échange en sont responsables, mais ces traités n'ont fait que régulariser, ou si vous préférez, officialiser ce qui se faisait depuis fort longtemps à cause principalement de ces différents gouvernements néo-libéraux qui n'ont jamais su développer l'économie du pays.

La raison de cette pauvreté, c'est qu'il n'y a pas vraiment de bons emplois et aucune protection en cas de non-emploi, ce qui signifie pas d'assurance-chômage ni de protection sociale.

L'ALÉNA existe depuis huit ans et n'a pas réglé les problèmes existant auparavant, mais les a plutôt accentués. De son côté, le gouvernement mexicain prétend que c'est un succès car selon lui, il est maintenant converti en pays exportateur. En réalité, c'est absolument faux puisque la production, faite en grande partie dans les maquiladoras, n'est pas mexicaine : les composantes sont fournies par des entreprises étrangères et assemblées au Mexique, mais le produit fini retourne aux États-Unis. Même si le gouvernement mexicain se vante d'avoir triplé ses exportations pour atteindre 150 millions de dollars l'an

passé, dans les faits, le pays ne fait que fournir sa main-d'œuvre à très bas prix. Au Mexique, l'économie n'a augmenté que de 0,32 % entre 1982 et 2000 et de 1,20 % depuis le traité. Même avec 106 milliards d'investissements actuellement, curieusement, il y a perte d'emplois. Si l'économie mexicaine croît très peu, c'est qu'il n'y a pas ou peu d'entreprises mexicaines.

Bien que durant les sept premières années du traité il y a eu création de 6,2 millions de nouveaux emplois, ce ne sont pas des emplois qui viennent nécessairement de nouvelles entreprises. Il faut y inclure tous les emplois informels, comme celui de l'enfant qui vend de la gomme à mâcher au coin de la rue. La moitié de ces emplois nouveaux ne respectent pas le minimum de la loi du travail.

Il y aurait encore beaucoup d'informations et de statistiques à donner, mais cela ne ferait qu'ajouter à ce que l'on sait déjà : il n'y a pas de classe moyenne au Mexique.

En terminant, je vous dirais que ce stage m'a beaucoup appris et sensibilisé au phénomène de la pauvreté et je suis convaincu, sans être alarmiste,

qu'il faudra changer notre façon de voir les choses assez rapidement dans notre société si on ne veut pas se retrouver dans cette même situation difficile. Il faut surtout s'assurer que l'économie ne prenne pas le dessus sur la politique afin de protéger nos acquis sociaux et de pouvoir maintenir une bonne qualité de vie.

ALAIN BERNAQUEZ



« Colonies » dans le désert où vivent les travailleuses et travailleurs de *maquiladoras*

Rencontre de travailleurs de Johnson & Johnson au Mexique

En tant que Québécois, choyé par mes conditions de travail et ma qualité de vie, j'avais beaucoup d'appréhensions et de préjugés avant mon départ pour le Mexique. Pour moi, travailleur de Johnson & Johnson à Montréal, le Mexique était un pays de *cheap labor* où on effectuait seulement des travaux manuels mineurs comme l'emballage, l'étiquetage, etc. Je croyais qu'ils ne possédaient aucune technologie, infrastructure, formation industrielle, scolarisation et j'avais l'impression qu'il n'y avait aucun risque, à court ou moyen terme, de déménagement au Mexique de l'usine où je travaille.

À ma grande surprise, j'ai pu constater que ma perception était fautive. Les usines mexicaines de Johnson & Johnson possèdent la technologie et sont d'une beauté incroyable, comparativement à celle de Montréal : belle architecture, grands terrains paysagers (en plein milieu du désert !), environnement très propre, beaucoup de luxe à l'intérieur. Incroyable que les Mexicains ne se révoltent pas davantage en constatant l'écart énorme entre leur environnement de travail et celui qu'ils retrouvent chez eux après leur quart.

Curieusement, cette flamboyante apparence n'affiche aucunement son nom, même pas sous l'abréviation d'Ethicon Endology Systems (E.E.S.), appellation donnée aux usines du Mexique. L'identification de l'entreprise, si importante pour la compagnie en Amérique du Nord et en Europe, semble devenir tabou au Mexique. Quant à la formation et la scolarisation, les Mexicains sont très réceptifs : leurs batailles me font beaucoup penser aux combats que nous avons menés dans les années 1950 à 1970. Ce qui m'a beaucoup rassuré chez nos confrères mexicains, c'est leur curiosité sur nos conditions de travail pour pouvoir améliorer les leurs. D'autres groupes rencontrés étaient beaucoup plus timides.

Une des différences majeures constatée : le salaire moyen à l'usine de Mon-

tréal est de 25 \$/heure alors qu'au Mexique il est de 2,50 \$/heure. Malgré ce faible salaire, on pourrait les considérer comme privilégiés puisque le salaire horaire moyen dans une *maquiladora* est d'environ 1 \$. Toutefois, cet avantage est annulé par le coût de la vie qui est similaire et parfois supérieur au nôtre dans cette région frontalière. Ces gains, les travailleurs les doivent au fait qu'ils sont appuyés par le Front authentique du travail (FAT).

Les employés de Johnson & Johnson au Mexique sont vus par ceux des autres *maquiladoras* comme des chefs de file. L'histoire de leur exécutif syndical m'a vraiment bouleversé : je ne suis pas de nature très sensible ou braillarde, mais leurs revendications, leurs problèmes, nous semblent tellement simples à régler ici au Québec. J'ai du mal à croire que la compagnie pour laquelle je travaille peut traiter des consœurs et confrères syndiqués de telle manière. Ils se sont battus ardemment, non pas pour changer de syndicat, non pas pour améliorer de façon draconienne leurs conditions de travail, mais seulement pour connaître leur convention et leurs droits, pour avoir un exécutif qui les représente et en qui ils auraient confiance. Et ils ont été congédiés pour ça. **Incroyable !**

Maquiladora étanche ! Nous avons eu la permission de visiter l'usine de Ciudad Juarez par l'entremise de Johnson & Johnson, Montréal. Une fois sur les lieux, nous nous sommes rendus rapidement à l'évidence : notre présence était loin d'être appréciée par les dirigeants de la compagnie. Ils nous ont trimbalés d'une place à l'autre pour finalement nous refuser l'accès, prétextant la nécessité d'obtenir préalable-



Syndiquées-s de Johnson & Johnson du Mexique et du Québec

ment un visa « affaires » au coût de 40 \$, contrairement au visa « touriste » que nous possédions. Des employés de Montréal voyagent souvent pour la compagnie dans plusieurs Johnson & Johnson partout en Amérique et en Europe, par exemple au Brésil, en France, en Allemagne, etc. À Montréal, des visites d'usine sont organisées pour la famille des employés ; au Mexique, *NIET*.

Nos confrères mexicains ont aussi organisé pour nous un méchoui. Aussi surprenant que cela puisse paraître, malgré leurs maigres salaires, ils nous ont reçus à leur manière, mais très chaleureusement. Au départ, j'étais réticent non pas pour les individus, mais me connaissant dédaigneux et habitué au luxe du Québec. Par contre, je peux vous affirmer que j'ai adoré cette soirée et ces échanges et je n'aurais voulu rater cette occasion pour rien au monde. Je ne peux vous expliquer en quelques lignes tout ce que nous avons ressenti et vécu, mais je peux affirmer que nos confrères mexicains sont nos amis et même plus, presque des frères. Ce qui me rassure, c'est l'existence d'une telle solidarité. J'ai la conviction profonde qu'ils vont s'en sortir.

JEAN ROD MORIN
Président du syndicat de
Johnson & Johnson, Montréal

En route pour l'Asie

Les zones franches mexicaines sont devenues au fil des années un paradis pour les investisseurs étrangers, les conditions sociales et environnementales y étant minimales. Mais loin d'être rassasiées, les multinationales quittent maintenant pour l'Asie où elles obtiennent des conditions plus avantageuses qu'au Mexique...

Les zones franches, ou de *maquiladoras* comme on les appelle au Mexique, sont des zones délimitées géographiquement bénéficiant d'incitations à l'investissement. On parle ici d'exonérations d'impôts pendant plusieurs années pour les investisseurs ainsi que des infrastructures comme les routes, l'eau, l'énergie, les installations portuaires offertes presque gratuitement; tout ça combiné à des lois sociales minimales et des conditions environnementales très basses, à des salaires moyens frisant le 50 \$ can/semaine, à des régimes de peur et à des quotas de production qui augmentent sans cesse jour après jour dans les usines. Le gouvernement mexicain a pris des engagements pour favoriser l'absence de vrais syndicats dans les *maquiladoras*. La main-d'œuvre dans ces usines, âgée entre 16 et 30 ans, est considérée comme du bétail et contrôlée par des gérants dont le salaire est d'environ 2 000 \$ can/semaine. Le Mexique devient donc un lieu de prédilection pour les investisseurs. Ce sont ni plus ni moins que des parcs industriels géants où on permet aux transnationales de s'établir pour y assembler

divers produits à des coûts très bas.

Le Mexique regroupe des dizaines de zones de *maquiladoras* pour un total d'environ 4200 usines. La plus importante est la zone de Ciudad Juarez située à la frontière États-Unis/Mexique qui compte 250 000 travailleurs. Notre groupe de stagiaires a visité cette zone, mais sans pénétrer dans les usines bien sûr ! Il est très surprenant de voir les entreprises qui y sont installées : Toshiba, Panasonic, Siemens, Air Liquide, Epson, Hewlett Packard, Johnson & Johnson, General Motors, Philips etc. Cependant, plusieurs d'entre elles n'affichent même pas leurs couleurs sur leurs usines ! Elles présentent des façades assez anonymes, d'autant plus que les transnationales se servent de plus en plus de la sous-traitance pour y assembler leurs produits. Se promenant dans les rues de ce parc industriel, tout ce qu'on voit, ce sont d'immenses bâtiments de belle apparence, propres et dont les pelouses feraient rêver plusieurs d'entre nous. On recense environ 850 zones franches à travers le monde. Pourquoi produire au Canada alors qu'on peut le faire pour presque rien au Sud ?

Depuis les dernières années, on estime qu'une trentaine de nouvelles entreprises se sont installées annuel-

lement dans la seule zone de Ciudad Juarez. Mais les conditions au Mexique sont encore trop élevées pour les investisseurs et on observe progressivement le déménagement des entreprises vers l'Asie, plus particulièrement vers la Chine. En 2001, une dizaine d'usines de Ciudad Juarez ont fermé leurs portes pour aller s'établir sur le continent asiatique et cela a occasionné plusieurs milliers de pertes d'emplois. La transnationale *Philips*, qui dispose de 13 usines en sol mexicain, a annoncé en juin dernier qu'elle transférerait toutes ses usines en Chine. À moins de 25¢/heure dans les zones franches chinoises, au Bangladesh et en Birmanie, on comprend que le Mexique n'est plus compétitif. Comme la moitié de la population mondiale est concentrée en Asie, tout ce bassin de main-d'œuvre constitue un paradis pour la surexploitation. La syndicalisation au Mexique devient donc plus difficile, voire impensable dans ces conditions. Andrés Barredas, économiste et professeur à l'Université autonome de Mexico, résume la situation ainsi : « *Actuellement, on vit au Mexique une situation similaire à celle du Canada puisqu'on ferme des maquiladoras pour en ouvrir en Asie. Toute la pression à la baisse sur nos salaires provient de l'Asie. Le Mexique vit à son tour la crise de la mondialisation et de la maquiladora. Malgré le fait que cette crise interne soit grande, ce problème concerne tous les travailleurs du monde entier.* »

NICOLAS LAPIERRE



« Ensemble nous rendons ta vie plus heureuse. »

Un syndicalisme encore en grande partie sous domination gouvernementale

Les syndicats mexicains ont été structurés par le gouvernement du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qui a dirigé le pays pendant 71 ans. Ces structures, mises en place au cours des années 30, perdurent même après l'élection du président Vicente Fox, du Parti de l'action nationale (PAN). La fonction réelle de ces syndicats, liés organiquement au gouvernement, est d'assurer une forme de contrôle sur les syndiqués et de maintenir le PRI au pouvoir. C'est ce qu'on a appelé le syndicalisme « officialiste » ou corporatiste.

La population active au Mexique est d'environ 35 millions de personnes. De ce nombre, 7,5 millions sont syndiqués, soit 20 % des travailleurs. Cette main-d'œuvre est syndiquée à plus de 82 % par des organisations officialistes telles la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM) ou la Centrale révolutionnaire ouvrière et paysanne (CROC). La CTM, la plus grande centrale mexicaine, regroupe à elle seule 5,5 millions de membres. Ses dirigeants ont toujours œuvré au sein de l'appareil gouvernemental corrompu et répressif. C'est pour cela que la population mexicaine les a appelés *charros*, c'est-à-dire charognards.

À l'intérieur de ce type de syndicalisme, la démocratie n'existe pas : dans les zones franches où on retrouve des usines de montage (*maquiladoras*), souvent, les patrons et les leaders syndicaux s'entendent avant même l'implantation de l'usine afin de créer un syndicat de façade. L'objectif est de contrôler les travailleuses et les travailleurs, de maintenir des conditions de travail minimales et d'assurer des avantages financiers plus élevés tant pour les investisseurs que pour les chefs syndicaux.

Dans un contexte où le gouvernement de Vicente Fox prône la mondialisation, l'ouverture des marchés, la flexi-

bilité de la main-d'œuvre, comment les travailleuses et travailleurs peuvent-ils se défendre alors que les centrales « officialistes », telles la CTM et la CROC, ont davantage intérêt à maintenir leur pouvoir ? Il n'est donc pas étonnant de constater que les conditions de travail et de vie au Mexique sont difficiles et que la pauvreté y est très répandue.

Syndicalisme démocratique

Afin d'en arriver à mettre sur pied des syndicats démocratiques, bien des luttes ont été nécessaires. Ces luttes ont été déclenchées par le Front authentique du travail (FAT), organisation syndicale autogérée, créée il y a environ 40 ans et regroupant 40 000 membres. Son objectif demeure la mise en place de syndicats démocratiques et indépendants de l'appareil gouvernemental. Sa mission, éducation, formation syndicale et développement des solidarités, a favorisé des changements profonds dans la mentalité des travailleuses et travailleurs mexicains.

Voici un exemple de lutte récemment menée par le FAT : il s'agit de la bataille des pompistes de la ville de Mexico. Ces travailleurs des stations-service de PEMEX n'avaient aucun salaire et vivaient des pourboires que leur donnaient les clients. Ils n'avaient aucuns avantages sociaux, aucun congé annuel rémunéré. Pourtant, ils étaient syndiqués... avec la CTM. Après une année de batailles, de tracasseries administratives et juridiques, ces travailleurs ont enfin pu se désaffilier de la CTM pour se syndiquer avec le FAT.

Ce combat, comme bien d'autres, s'est fait sous les menaces, l'intimidation, les congédiements. Il est clair pour nous que les Mexicaines et les Mexicains ont peur de changer de syndicat.

Autre exemple, dans une *maquiladora* syndiquée par la CROC, le comité local a fait des représentations auprès de l'employeur afin qu'il respecte le contrat de travail en vigueur. Ces représentations se sont soldées par le congédiement de neuf personnes.

La CROC, cautionnant les gestes de l'employeur, a refusé d'intervenir. Le comité local s'est donc décidé à consulter le FAT. Avec son aide, un plan d'action a été élaboré. La mobilisation et la solidarité des travailleurs ont eu gain de cause. Les neuf personnes congédiées ont été réintégrées.

L'espoir au Mexique est présent. Des personnes comme Erick, Hilda, Benedicto, Antonio, Salvador, Hernandez et tous les autres continuent leur combat. Lorsque chez nous, à l'heure de la mondialisation des marchés, j'entends dire que les syndicats sont trop forts, je m'inquiète de l'avenir.



Une loi du travail sous la pression de la mondialisation

Tout pays en voie de réformer sa législation du travail entreprend un processus long et complexe. Le Mexique ne fait pas exception : la réforme annoncée par le gouvernement il y a plus de dix ans ne s'est pas encore concrétisée. Plusieurs acteurs sont impliqués dans ce processus et soumettent des propositions divergentes : gouvernement, patronat, travailleurs syndiqués ou non, partis politiques, mais aussi des organisations internationales, telles la Banque mondiale, l'OCDE¹ et la Banque interaméricaine de développement (BID).

Le Congrès du Travail, instance pro-gouvernementale de coordination chargée de la révision de la législation, a réservé deux sièges à des représentants de l'Union nationale des travailleurs (UNT) dont le mandat consiste à présenter des propositions susceptibles de protéger tous les travailleurs mexicains. Ainsi, l'UNT propose le respect de la liberté et de la démocratie syndicale, conformément à la *Convention numéro 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical*, une des conventions fondamentales de l'OIT², signée par le Mexique en 1948. L'élimination de la corruption institutionnalisée, conséquence de la complicité existant depuis plus de 70 ans entre les syndicats « officialistes » et le gouvernement du PRI, constitue un autre objectif de l'UNT. Cependant, malgré l'élection de Vicente Fox (Parti de l'action nationale-PAN), rien n'a changé puisque les syndicats officialistes, représentant 90 % des syndiqués mexicains, font tout pour conserver leurs



privileges, le contrôle exclusif des travailleurs et la défense des intérêts des employeurs.

Par ailleurs, les organisations internationales présentes à cette table soumettent des propositions à l'appui des intérêts du capital international et des multinationales. Dans un contexte de mondialisation des économies, leurs propositions visent la déréglementation totale du marché du travail, l'absence de droit pour les travailleurs et la disparition des organisations syndicales.

Notre stage au Mexique nous a confrontés à la réalité mexicaine du travail et à l'énorme défi que devront relever les éléments progressistes de ce pays afin que le droit du travail de-

viennne un véritable outil collectif et individuel de respect des travailleurs. Les actes de répression patronale et policière, l'évitement syndical manifeste et l'appauvrissement dont sont victimes les travailleurs soulèvent la question de la tolérance de ces derniers à l'égard des conditions qui leur sont imposées et des conséquences possibles de cet état de fait pour la paix sociale. Si les modifications apportées à la législation du travail au Mexique ne constituent qu'un nouveau masque de démocratie, favorisant les employeurs et perpétuant la corruption des syndicats officialistes, on ne peut écarter l'éventualité que les travailleurs du pays se révoltent et se battent pour faire reconnaître leurs droits inscrits dans la Constitution et dans les conventions de l'OIT : liberté et démocratie syndicale. De l'avis de plusieurs experts rencontrés au cours de ce stage,

la situation ne peut plus durer. De nombreux observateurs constatent, comme dans le cas du volcan Popocatepetl, des signes d'activité sismique, précurseurs d'éruption volcanique. L'analogie avec le droit du travail mexicain devrait alerter le gouvernement Fox quant à l'importance de bien interpréter ces signes et assurer la reconnaissance des travailleurs et le respect de leur dignité humaine, avant que l'explosion ne se produise.

MURIELLE TESSIER
MONIQUE PARENT

¹ Organisation de coopération et de développement économique

² Organisation internationale du travail

Le Mexique, État de droit ?

Les droits humains au Mexique, état de fait !



Talia Vera, coordonnatrice du Centre des droits humains à Mexico et les femmes stagiaires

La principale caractéristique d'un pays démocratique réside dans la reconnaissance et la promotion des droits fondamentaux de ses citoyens à travers l'ensemble des structures politique, civile, économique, sociale et dans les milieux de travail. Lorsque leurs droits sont violés, les citoyens peuvent s'adresser aux tribunaux afin de demander à la justice de punir les auteurs de ces violations et obtenir réparation.

Malgré le discours politique du président Vicente Fox et les promesses faites lors de sa campagne électorale, il apparaît que la situation du Mexique en regard des droits humains ne se soit pas améliorée de façon tangible. Entre un discours extérieur axé sur la défense et la promotion des droits humains, destiné à apaiser l'opinion internationale, et la réalité interne du pays, il existe un énorme fossé. Le respect des droits humains demeure une utopie. Le président a poussé le cynisme au point de nommer un militaire au poste de responsable des droits humains au Mexique même si plusieurs représentants internationaux lui demandaient expressément d'interdire aux militaires d'accéder à la fonction de policier, puisqu'ils utilisent la corruption, les abus et la torture. Paradoxe, s'il en est.

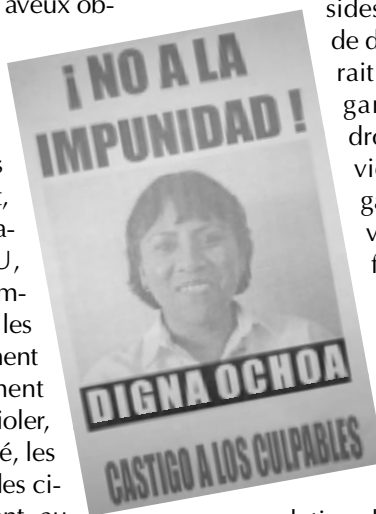
Selon Talia Vera, coordonnatrice du *Centro de derechos humanos Miguel Agustín Pro Juárez*, les cas de violation des droits humains, au plan civil, politique et dans les milieux de travail, sont très nombreux. Deux ans après l'arrivée au pouvoir de FOX, les tortures, les assassinats et les disparitions se poursuivent. Les opposants au gouvernement en place, les personnes effectuant des recherches sur les droits humains de même que les militants pour la défense des droits constituent les principales cibles à réprimer et à abattre.

Au Mexique, les aveux obtenus sous la torture, lors de détentions illégales et arbitraires, sont admis par les juges dont, selon un observateur de l'ONU, 70 % sont corrompus. En somme, les policiers détiennent ainsi implicitement un permis pour violer, en toute impunité, les droits humains des citoyens qui doivent, au surplus, porter le fardeau de la preuve de leur innocence alors que la pré-

somption d'innocence doit s'appliquer. Les pires situations se rencontrent dans les États les plus pauvres du Mexique : Chiapas, Guerrero et Oaxaca. La militarisation de certaines zones favorise l'accroissement des cas de violations des droits humains.

Dans le secteur du travail, la violation des droits humains se manifeste de multiples façons : syndicats démocratiques victimes d'opérations de matraquage, grévistes durement réprimés par les forces policières et femmes victimes d'abus sexuels de la part des patrons. Dans le cadre du Plan Puebla Panama, projet cher au cœur du président Fox, on explore la possibilité de faire travailler les enfants dès l'âge de 7 ans. La création de « camps-prisons » pour les femmes est aussi évaluée comme une manière d'obtenir une main-d'œuvre bon marché. Quant aux conditions de travail, un exemple suffit : les salaires prévus varieraient de 0,25 \$ à 0,40 \$ l'heure, pour un coût de la vie similaire au nôtre. Dans un contexte pareil, peut-on parler de droits humains ou d'esclavage ?

Si le gouvernement Fox voulait démontrer plus de cohérence, il ne se contenterait pas de discourir à l'étranger mais il engagerait un combat pour le respect des droits fondamentaux de ses commettants. Assurer les subsides nécessaires aux organismes de défense des droits humains serait déjà un début. En effet, les organisations militant pour les droits humains doivent leur survie au financement par des organismes étrangers. Les bénévoles ne ménagent pas leurs efforts afin d'informer, éduquer, conscientiser la population, soutenir les porteurs du VIH, victimes de discrimination dans les milieux de travail et de l'éducation et tenter de défendre les travailleurs et travailleuses victimes de violation de leurs droits.



MURIELLE TESSIER DUFOR

Le Chiapas, un volcan qui sommeille

1994 aura certes marqué l'entrée en vigueur de L'ALÉNA mais aussi le soulèvement des Zapatistes revendiquant au nom des peuples indigènes le respect de leurs droits ancestraux les plus fondamentaux.

Au Mexique, douze millions d'indigènes sont regroupés dans six États situés principalement dans le sud. Les autochtones de l'État du Chiapas se sont rebellés à la signature de l'ALÉNA puisque cet accord commercial signifiait entre autres, la privatisation de certaines terres collectives : les multinationales du monde entier pouvaient désormais accaparer ces terres et leurs richesses naturelles. Il y a, dans ces États principalement indigènes, des ressources naturelles encore inexploitées. On y trouve aussi une main-d'œuvre bon marché, du pétrole ainsi qu'une multitude de plantes à faire rêver les entreprises pharmaceutiques. On dit que ces États représentent environ 15 % de toute la biodiversité mondiale et on les surnomme les « poumons » de la terre.

Les populations savent que leurs terres sont devenues la cible des grands intérêts économiques et qu'il n'est nullement question de développement durable pour eux. Le plan de développement Puebla-Panama en est un bon exemple. Face à cette situation, les indigènes ont riposté en quelque sorte à cette forme de mondialisation dont ils sont exclus, grâce au mouvement civil zapatiste et à sa branche militaire

appelée Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Le soulèvement de la EZLN de 1994 a fait presque 300 morts et environ 10 000 déplacés. Le gouvernement mexicain y a envoyé plusieurs milliers de militaires pour constituer 250 postes de contrôle afin de contenir le mouvement zapatiste, le harceler moralement, physiquement et provoquer l'exode de la population. L'idée était de diviser le mouvement zapatiste dans son ensemble. Ce soulèvement aboutira en 1996 à l'Accord de San Andrés, signé conjointement par la EZLN et les dirigeants politiques. Cet accord proposait entre autres de créer une nouvelle relation entre l'État mexicain et les peuples indigènes en leur reconnaissant le droit à l'habitat, à l'occupation de leur territoire et à sa saine gestion. Le gouvernement mexicain ne l'a toujours pas ratifié à ce jour.

Par ailleurs, en l'an 2000, Vicente Fox, alors en campagne pour les élections présidentielles, promit de régler ce conflit en quinze minutes. Il fut élu à la présidence, mais n'a pu donner suite à sa promesse.

Un projet de loi fut rédigé à partir des Accords de San Andrés et présenté devant le congrès par le président Fox à la fin de l'an 2000 ; la loi a été approuvée en avril 2001 mais fut rejetée par l'EZLN et les indigènes parce que non conforme au texte original de l'Accord de San Andrés. De toute évidence, la réforme constitutionnelle sur les peuples indigènes fut vidée de son sens. Dès lors, la EZLN a coupé tous les ponts avec le gouvernement et pose trois conditions à la reprise du dialogue :

- reconnaissance dans son entier des Accords de San Andrés ;
- retrait de 7 postes militaires sur les 259 existants ;
- retour des terres aux indigènes expropriés.

Bien que le retrait des sept postes militaires ait été autorisé par Fox, la violence y est encore omniprésente. L'armée zapatiste de libération nationale demeure en attente d'un jugement de la Cour suprême puisqu'ils ont contesté la réforme constitutionnelle au sujet des indigènes.

Même si Fox parle de paix à l'étranger, il semble que cela veut dire le silence imposé par les armes. On conviendra que les appuis internationaux demeurent très importants puisqu'ils semblent être les seuls à déranger le gouvernement mexicain qui se devra de reconnaître tous les peuples de la nation mexicaine, véritable richesse de ce pays.

NICOLAS LAPIERRE



L'ALENA impose sa loi : des terres collectives sont privatisées

Au Mexique, il existe une forme de propriété des terres que l'on appelle « Ejido ». Il s'agit d'une redistribution de terres faite par l'État à une communauté paysanne, qui à son tour, en donne l'usufruit à ses membres. Or, depuis l'adhésion du pays à l'ALÉNA, on peut maintenant vendre et acheter ces terres. Celles-ci ne sont donc plus des biens collectifs comme auparavant.

Le concept de terres communales appelé *ejido* remonte à l'époque des Aztèques, mais il n'a été reconnu officiellement par les Espagnols qu'à partir de 1573. L'idée de faire de la terre un bien de consommation surgit dès la Conquête espagnole. À ce moment, l'Espagne souhaitait percevoir des impôts sur les biens communaux de sa colonie. Cependant, la Révolution mexicaine de 1917 a mis un terme à cette idée en introduisant un Code du travail agraire spécifiant que les propriétés terriennes ne pouvaient être divisées. À cela s'est ajouté l'article 27 de la Constitution, stipulant que la terre est un bien public constitué de terres agricoles, de forêts et d'eau appartenant à la collectivité paysanne.

Donc, les membres des *ejidos* ne pouvaient ni louer, ni vendre les parcelles qu'ils cultivaient ; ils pouvaient seulement à leur mort, transmettre leurs droits à leurs fils.

Le système ne connut pas de changement jusqu'en 1992, deux ans avant la signature de l'ALÉNA. À ce moment, les États-Unis ont exigé une modification des lois agraires permettant ainsi la privatisation des terres. Le gouvernement mexicain s'est plié à cette exigence et a modifié l'article 27 de la Constitution permettant la vente de parcelles ou de l'ensemble des terres d'un *ejido*. La mise en vente des terres communes devient alors une façon subtile et légale pour les Américains de s'approprier les richesses naturelles à des fins d'exploitation. C'est aussi un moyen additionnel de s'approprier la main-d'œuvre dans les régions de *maquiladoras*. En effet, à défaut de pouvoir répondre aux exigences du marché concurrentiel, les paysans se retrouvent dans l'obligation d'aller chercher de l'emploi dans d'autres secteurs de l'économie.

Afin de pouvoir garder leurs terres et d'en assurer un développement au niveau de la commercialisation et de la distribution, les paysans se regroupent aujourd'hui pour se donner des projets communs. Tout en respectant les lois fédérales en matière d'environnement, ces projets permettent à la communauté paysanne de conserver un pouvoir décisionnel sur leurs propriétés.

Durant notre séjour, nous avons rencontré Maria Adela De Oliveros, responsable de la Fondation Roberto Rivas (RORAC), qui a pour mission d'éduquer les travailleurs et les paysans au développement productif et à l'autogestion. Le RORAC est un centre de formation du *Frente Auténtico del Trabajo* (FAT). La justice et la démocratie sont à la base de leurs orientations et de leurs actions. Globalement, l'objectif du RORAC est la promotion de la révolution verte agroécologique.

Dans la région visitée, celle des volcans Popocatepetl et Ixtazihuatl, des communautés travaillent actuellement à des projets de développement des terres. Par exemple, elles développent un centre éco-touristique près d'Amecameca dans l'État de Mexico. Aussi, à Caserio de Cortés, un groupe de villageoises sont à élaborer une coopérative alimentaire ainsi qu'à mettre sur pied une boulangerie. Ces projets, initiés et pris en charge par le RORAC, constituent à eux seuls des moyens d'action concrets mis de l'avant afin de rendre aux paysans mexicains ce qu'ils réclament depuis des années, la gestion responsable et équitable de leurs propres ressources



Dirigeants agraires responsables du projet écotouristique d'Amecameca

JULIE VALLÉE

Un Conseil syndical international de la transnationale américaine OTIS

Par le passé, des stagiaires ont rencontré les travailleuses et travailleurs du syndicat de l'usine OTIS, transnationale de fabrication d'ascenseurs ; ils savent combien ce syndicat est démocratique et combatif. Au cours des années 1997-1998, la transnationale a fermé une de ses usines dans la capitale et en a ouvert une autre dans une zone franche, dans le but de se défaire du syndicat et d'accroître ses profits. Cela ne leur a pas suffi.

Au cours de l'année 2000, la direction américaine de l'entreprise a décidé de restructurer son organisation, c'est-à-dire fermer toutes ses usines au Mexique et en implanter de nouvelles en Asie où les salaires et les conditions de travail sont nettement inférieurs à ceux du Mexique ! Confrontés à la menace de perdre leur emploi et leur salaire, les travailleurs d'OTIS Mexique ont fait bloc derrière leur syndicat et fait appel à la solidarité de leurs confrères européens. Des lettres sont alors venues d'une vingtaine de pays dans le monde, demandant à la direction américaine de ne pas fermer ses usines au Mexique. Due à cette pression venant de ses syndicats dans le monde, la direction a reculé et a maintenu au travail une équipe d'employés pour l'installation et l'entretien des ascenseurs.

Cet appel à l'aide a permis à l'immense majorité des syndicats d'OTIS dans le monde de connaître les luttes de leurs confrères mexicains. Peu après, les syndicats de l'Inde et du Japon ont aussi fait appel à la solidarité des autres syndicats OTIS dans le monde. Encore là, des gains salariaux et une amélioration des conditions de travail ont été obtenus.

Forts de ces succès, les travailleurs d'OTIS au Mexique, en collaboration avec leurs collègues d'Europe, ont convoqué un rassemblement mondial pour 2003 en vue de la mise sur pied d'un « Conseil syndical » international de tous les employés de la transnationale OTIS. Ils espèrent même que des représentants d'OTIS aux



Travailleurs d'OTIS

États-Unis et au Canada assisteront à cette importante rencontre. Souhaitons que leur appel à la solidarité internationale soit entendu.

Face à la mondialisation des marchés, il faut mondialiser la solidarité !

ROGER SAUCIER

Lexique

ASC :	Alliance sociale continentale
ALÉ :	Accord de libre-échange
ALENA :	Accord de libre-échange nord-américain
BID :	Banque interaméricaine de développement
CETLAC :	Centre d'études et de formation sur le travail
CISO :	Centre international de solidarité ouvrière
CROC :	Centrale révolutionnaire ouvrière et paysanne
CTM :	Confédération des travailleurs du Mexique
EZLN :	Armée zapatiste de libération nationale
FAT :	Front authentique du travail
FMI :	Fonds monétaire international
GATT :	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OIT :	Organisation internationale des travailleurs
OMC :	Organisation mondiale sur le commerce
ONU :	Organisation des Nations-Unies
PAN :	Parti de l'action nationale
PEMEX :	Petroleos Mexicanos
PPP :	Plan Puebla-Panama
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement
PRD :	Parti de la révolution démocratique
PRI :	Parti de la révolution institutionnelle
RMALC :	Réseau mexicain d'action face au libre-échange
RORAC :	Fondation Roberto Rivas, société anonyme
RQIC :	Réseau québécois sur l'intégration continentale
UNT :	Union nationale des travailleurs
ZLÉA :	Zone de libre-échange des Amériques



Nos solidarités

- Informer les membres de nos organisations syndicales et populaires des conséquences du libre-échange.
- Appuyer le FAT dans son action de syndicalisation des travailleuses et travailleurs des *maquiladoras* au nord du Mexique.
- Accroître nos relations solidaires avec les organisations syndicales et populaires en lutte contre les effets du libre-échange : FAT, RMALC
- Promouvoir à l'intérieur de nos organisations toute action visant à faire connaître les effets de l'intégration continentale (ZLÉA, AMI, etc.), et favoriser la participation à des regroupements ou des colloques qui font avancer les luttes contre cette intégration au service des grandes compagnies transnationales.

Note : Ce dossier Solidarité sur le Mexique est un complément de ceux publiés auparavant :

- Déc. 2000 : Dans le contexte de la mondialisation, la nouvelle démocratie mexicaine, un espoir pour le peuple mexicain ? (Vol. 22, n° 3)
- Sept. 1999 : Face à la mondialisation, en avant! pas de recul! en avant! (Vol. 21 n° 2)
- Sept. 1998 : Face au libre-échange dans les Amériques, Ensemble, il faut agir. (Vol. 20, n° 2)
- Avril 1997 : Au Mexique, l'ALENA, au profit de qui ? (Vol. 19, n° 1)



Le groupe des stagiaires au Mexique, juillet 2002. À l'arrière, de gauche à droite : Jean Rod Morin, Francine Roberge, Murielle Tessier Dufour, Brian Jenkins, Lise Gauthier, Jeanine Lallement, Alain Bernaquez, Philippe Perron, Monique Parent, Nathalie Fortin, Roger Saucier, Martin Chrétien. À l'avant, de gauche à droite : Marie-Josée Caron, Julie Vallée et Nicolas Lapierre.

Solidarité est une publication du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

9405, Sherbrooke Est, Montréal QC H1L 6P3

Tél. : (514) 356-8888 • Télécopieur : (514) 356-0475 • Courriel : ciso@cam.org • Site Internet : www.cam.org/~ciso

Coordination : Roger Saucier • Rédaction : Alain Bernaquez, Marie-Josée Caron, Martin Chrétien, Nathalie Fortin, Lise Gauthier, Brian Jenkins, Jeanine Lallement, Nicolas Lapierre, Jean Rod Morin, Monique Parent, Philippe Perron, Francine Roberge, Murielle Tessier Dufour, Julie Vallée, Roger Saucier • Comité de rédaction : Nicolas Lapierre, Monique Parent, Roger Saucier • Photos : Nicolas Lapierre • Infographisme : Louise Gravel • Imprimerie Maurice Séguin inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Ce stage a été rendu possible grâce à une contribution financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).